



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)

Paris, le mercredi 23 janvier 2013

Mesdames et Messieurs les membres de l' AAPPMA UPP
AAPPMA UNION des PECHEURS de PARIS et de la SEINE

OBJET : CONVOCATION A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2013 (POUR 2012), LE SAMEDI 23 FEVRIER 2013 À 10 HEURES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DU 16°.

CHERS AMIS PECHEURS, MEMBRES ACTIFS DE L' ASSOCIATION , AUTRES MEMBRES ET AUTRES AMIS.

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de 2013 de notre Association, concernant 2012 qui se tiendra le :

Samedi 23 février 2013 à 10 heures à :

LA MAISON DES ASSOCIATIONS DU 16° 14, Avenue René Boylesve PARIS 16°

METRO : Ligne n° 6 Etoile-Charles-de-Gaulle à Nation (Station : *Passy* : sortir en haut de la station et à gauche descendre les marches, puis en bas rue des Eaux à droite et encore à droite, passer la grille rue Marie de Régnier et à gauche au coin, vous êtes arrivé à la Maison des Associations.

RER : (700 mètres) : Ligne C (Station : *Champ-de-Mars / Tour Eiffel*) ;
(500 mètres) : Ligne C1/C2 (Station : *Kennedy / Radio-France*) ;

AUTOBUS : 72 (Arrêt : *Pont de Bir-Hakeim*) ou 70 (Arrêt : *Radio-France*) ;

VOITURE : depuis l'Avenue du Président-Kennedy (Quai haut rive droite sens unique), prendre à droite la Rue d'Ankara (sens unique), puis au bout à droite l'Avenue Marcel-Proust (sens unique), se garer (payant le jour, sauf peut-être le samedi) et encore au bout à droite l'Avenue René Boylesve (sens unique), se garer (payant le jour, sauf peut-être le samedi).

Au 20, Avenue Marcel Proust « Automobile Raynouard », grand garage payant (ouverture à 8 heures, le samedi à 9 heures).

Préalablement il est rappelé que tous les ans l'Assemblée Générale de l'UPP se tient le dernier samedi de janvier. Cette année, compte tenu de l'indisponibilité momentanée du Secrétaire Général et du Président, elle se tient un mois plus tard.

L' ORDRE DU JOUR est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 28 janvier 2012.
2. Approbation du rapport moral 2012 remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail, par message séparé.
3. Approbation du rapport financier 2012 (Comptes du 1^{er}. janvier 2012 au 31 décembre 2012) remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail, par message séparé.
4. Le Site www.pecheursdeparis.fr et l'adresse e.mail info@pecheursdeparis.fr (nouveau).
5. Changement de siège social : à la Maison des Associations du 16° (MDA 16°) au 14, avenue René Boylesve 75016 Paris et la Boîte aux lettres n° 104 à la même adresse.
6. Cartes de pêche 2013.
7. Autres associations auxquelles nous participerons et/ou avec lesquelles nous oeuvrons ou participons sur la Seine.
8. Actions de 2013 : prévisions, pêche de nuit complémentaire, calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-froids, Berges Saines le 6 avril 2013 (La Seine en Partage), Ouverture du Brochet le 1^{er}. mai 2013, Festival de l'Oh ! en mai dans le 12°, Fête de la pêche le 1^{er}. dimanche de juin, Handipêche en juin 2012 quai Malaquais Paris 6°, Concours International Fario Club, Concours de la Fédé au Lac de Créteil en octobre, alevinage en novembre ou décembre 2013, street-fishing Open-Street de Paris, Forum Pêche en Seine, autres projets, etc...
9. Questions diverses.
10. Clôture par un verre de l'amitié apéritif.

Pendant le délai de quinze jours qui précède l'Assemblée Générale Ordinaire, tous les documents nécessaires à votre information seront tenus à votre disposition au Siège de l'Association.

A noter que ne peuvent **voter** que les **membres actifs** régulièrement convoqués (**Personnes Majeures et Personnes Mineures, Femmes**), donc pas de pouvoir à donner, ni recevoir.

VENEZ PERSONNELLEMENT !

Diffusion aux membres par e.mail (pour ceux qui en possèdent un) et affichage sur les principaux sites de pêche de la Seine dans Paris, ainsi que chez les détaillants qui acceptent.

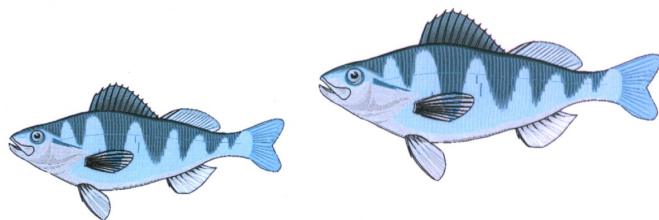
MERCI A CEUX AYANT UNE ADRESSE E.MAIL DE NOUS LA COMMUNIQUER

Veillez croire, Mesdames, Messieurs et chers amis pêcheurs, à nos sentiments les plus dévoués, et à très bientôt, en cette nouvelle année 2013 Et en attendant, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.

**Christian CHOLLET, Président de l'UPP
& Secrétaire FPPMA 75/92/93/94**

Louis POTTIER Vice-Président et Trésorier

Philippe PICARD Secrétaire de l'UPP



Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique Union des Pêcheurs de Paris et de la Seine (AAPPMA UPP)

Siège social : 79, Bd. de Montmorency 75016 PARIS – T : 06 07 62 84 68

SIREN : 444 882 773 – SIRET : 444 882 773 00021 – APE : 913E

E.mail : info@pecheursdeparis.fr – Site : www.pecheursdeparis.fr